

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

dont le Conseil doit être composé	exercice	assistent à la séance	part à la délibération
48	48	33	42



N° 90/2019

**OBJET** : Ajustement de crédits budgétaires pour le transfert des résultats du budget assainissement au budget général, en vue du transfert au SMEA 31

L'an deux mille dix-neuf et le 7 mai à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Jean-Claude BLANC, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Sabine PARACHE, Jean-Louis REMY, Pascal TATIBOUET, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M. Dominique BLANCHOT donne procuration à M. Pascal BAYONI, M. Patrick CASTRO à M<sup>me</sup> Annick MELINAT, M. Jean CHENIN à M<sup>me</sup> Pierrette HENDRICK, M. Philippe FOURMENTIN à M<sup>me</sup> Nadine BARRE, M<sup>me</sup> Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. René MARCHAND à M<sup>me</sup> Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, M. Joël MASSACRIER à M<sup>me</sup> Monique DUPRAT, M. Wilfrid PASQUET à M. Serge BAURENS, M. Bernard TISSEIRE à M. Serge DEMANGE.

**ABSENTS** : Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER, René PACHER.

**ABSENTS EXCUSES** : Madame Nadia ESTANG, Messieurs Denis BEZIAT et Jean-Claude ROUANE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Vice-Président en charge des finances rappelle la délibération n°64/2019 actant la reprise des résultats budgétaires 2018 du budget annexe assainissement au budget général, en vue du transfert au SMEA 31.

Afin de réaliser budgétairement ce transfert, il y a lieu d'ajuster les crédits budgétaires du budget principal de la façon suivante :

- **Section de fonctionnement :**
  - Augmentation des crédits en recette au 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 795 749.43 €
  - Augmentation des crédits en dépense au 678 (Autres charges exceptionnelles) : 795 749.43 €
- **Section d'investissement :**
  - Augmentation des crédits en recette au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés) : 966 695.09 €
  - Ouverture et abondement de l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés) en dépense : 966 695.09 €

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte** la proposition relative à l'ajustement budgétaire proposé ci-dessus,

**MANDATE** Monsieur le Président à toute fin d'exécution de la présente.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS

